



SAISON 2023-2024

**CERCLE AÏKI-TAÏ-DÔ DU DOUBS**  
**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**Documents à fournir**

- Une demande d'adhésion au Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs.
- Une demande d'adhésion à la Maison de Velotte.
- Une demande de licence PRATIQUANT auprès de la **Fédération Française SPORTS POUR TOUS**.
- Une photo d'identité.

**COTISATIONS 2023-2024**

**-Adhésion à la Maison de Velotte** : 15 € (par chèque libellé à l'ordre de « **La Maison de Velotte** » ).

**-Cotisation annuelle AÏKI-TAÏ-DÔ (licence et assurance)** : 150 € par chèque libellé à l'ordre du « **Cercle Aïki-Taï-Dô du Doubs** ».

**TARIFS ADULTES ET ADOLESCENTS (à partir de 14 ans) : Paiement possible en 2 fois** : faire les 2 chèques à l'inscription et indiquer au dos la date à laquelle vous souhaitez que le deuxième soit débité.

**ATTENTION** : L'assurance proposée pour la Fédération Française Sports pour Tous par AIAC Courtage /MMA Entreprises offre les garanties de base suivantes :

- ☑ Frais médicaux, pharmaceutiques et chirurgicaux : forfait de 760 € par sinistre après intervention Sécurité Sociale, mutuelle et autres assurances.
- ☑ En cas d'invalidité permanente : 25 000 €.
- ☑ En cas de décès : 12 500 €.
- ☑ Soins dentaires et prothèses : 150 € par dent sans plafond hors intervention de la Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances.
- ☑ Optique : 150 € par sinistre après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances.
- ☑ Hospitalisation : Prise en charge intégrale du forfait hospitalier.
- ☑ Indemnités journalières : néant.

**Ces garanties minimum peuvent être majorées à la demande de tout adhérent et à sa charge : les options complémentaires (1 et 2) et leurs tarifications figurent en bas du document de votre licence.**

**REMARQUE :**

**Tout dossier incomplet ne permettra pas d'inscription. Aucun élève ne pourra suivre un cours sans être affilié réglementairement.**

**IMPORTANT !** Un cours peut être annulé sans engager la responsabilité du club, une information étant placée, chaque fois que possible, à l'entrée de la salle ou au secrétariat.